

bonne administration provinciale. Essayons donc au moins de l'accomplir. La seconde, c'est que nous ne tombions pas, en 1895, au milieu d'une crise financière européenne comme celle qui a suivi la faillite de la maison Baring Frères. Celle-là ne dépend que de la Providence; mais les crises financières n'arrivent pas tous les ans et nous avons bien le droit de compter un peu sur les enseignements du passé. Or, dans le passé, les périodes de dépression financière se sont succédées avec une remarquable régularité tous les dix ans—La dernière date de 1890-92; elle reviendra probablement vers la fin du siècle et, selon toute probabilité, elle aura complètement cessé en 1905.

Et nous avons en notre faveur la tendance constante à la baisse de l'intérêt sur les placements de toute sécurité.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que des financiers amateurs comme M. Hall et nos confrères du *Star* et du *Herald* n'aient rien entrevu de tout cela dans les négociations de M. Taillon avec les banquiers français; nous ne serons même pas surpris d'être traité par eux de visionnaire; mais ce n'est pas en préparant leurs opérations que d'une année à l'autre, que les grands financiers d'état ont établi le crédit de leurs pays et que les grands banquiers ont amassé leurs colossales fortunes.

POUR LES BEURRIERS

On fait circuler actuellement pour recueillir des signatures la requête dont nous reproduisons le texte ci-après. Nous sommes cordialement d'accord avec l'objet de cette requête et nous engageons fort tous nos amis à la signer :

A l'Honorable M. Angers, Ministre de l'Agriculture, Ottawa;

A l'Honorable M. Beaubien, Commissaire de l'Agriculture, Québec.

Aux Honorables Membres des Comités de l'Agriculture du Parlement fédéral et de la Législature de Québec.

La requête des soussignés, expose respectueusement :

Que l'industrie laitière a fait la richesse du Canada depuis plusieurs années;

Que tout le bien produit s'est accompli parce que notre pays a réussi à gagner une place éminente dans la fabrication d'une seule espèce de fromage, dont il vend actuellement pour une valeur annuelle de treize millions de piastres au marché anglais, sur son importation totale de vingt cinq millions de piastres de fromage;

Que cette importation de vingt cinq millions de piastres de fromage ne forme pas un débouché sur lequel il soit sage de compter pour toujours, puisque le

Canada, un tout petit pays producteur, fournit à lui seul cinquante pour cent de son chiffre total, et de plus que cette importation est restée stationnaire depuis 1890;

Que les producteurs canadiens ont dans les cultivateurs des Etats-Unis des concurrents formidables, bien supérieurs en nombre, placés comme eux dans des conditions avantageuses de production et déjà très avancés dans la fabrication du même fromage; et qu'en outre les colonies australiennes s'occupent déjà d'une manière active de l'industrie fromagère pour l'exportation;

Que nos exportations de fromage ont subi une proportion croissante très rapide depuis quelques années;

Qu'il importe de se prémunir immédiatement contre cette éventualité probable et prochaine que la production du fromage que nous fabriquons atteindra bientôt un chiffre disproportionné à la consommation de la Grande-Bretagne, notre seul marché actuel;

Que si cette source de revenu venait à nous manquer, la position de l'agriculture canadienne serait sérieusement compromise;

Que le même marché anglais, qui n'importe que pour vingt-cinq millions de piastres de fromage, importe pour au-delà de soixante millions de piastres de beurre, et pour près de soixante millions de piastres de viande de porc fumée (bacon et jambons), soit pour un total de cent vingt millions de piastres;

Que ces seuls chiffres indiquent de suite la direction nouvelle à donner à notre exploitation de la laiterie, savoir: la production du beurre et de la viande de porc pour le marché anglais;

Que ces deux branches de production conviennent parfaitement à notre climat, aux habitudes de notre agriculture et à la direction qui lui a été donnée dans ces dernières années;

Que d'ailleurs, avant le développement de l'industrie fromagère, et avant que les danois eussent créé la fabrication industrielle du beurre de choix, le Canada a exporté à deux époques différentes pour plus de trois millions et demi de piastres de beurre;

Que, comprenant l'importance de ne pas laisser tomber l'industrie du beurre et ayant foi dans son avenir, vos requérants ont établi des beurrieres dans notre province, que ces établissements sont patronnés par environ quinze mille cultivateurs et qu'ils représentent une valeur totale d'un demi million de piastres, soit cinquante pour cent du capital engagé dans la fabrication du fromage dans cette province;

Que vos requérants se sont occupés de rétablir notre commerce de beurre avec l'Angleterre, et qu'avec les commerçants du pays, ils ont tenté des essais d'exportation depuis plusieurs années;

Que, comme le prouve surabondamment la statistique commerciale, ces essais ont été absolument infructueux, puisque notre exportation de beurre de l'année courante n'atteindra pas un pour cent de l'importation totale de beurre de la Grande-Bretagne;

Que ces essais ont échoué pour des raisons hors du contrôle de vos requérants et, notamment, pour les suivantes:

a.—Mauvaise réputation faite au Canada par l'habitude ancienne et déplorable de fournir au marché anglais des beurres vieillissés et bien inférieurs à nos beurres frais;

b.—Absence de réfrigérants à bord des steamers et impossibilité conséquente de livrer à la consommation anglaise des beurres absolument frais et d'obtenir les prix qui sont attribués aux beurres de choix;

c.—Irrégularité des exportations et impossibilité conséquente d'établir des relations d'affaires suivies et de créer une demande pour les beurres canadiens sur le marché anglais;

Que la production du beurre de beurrierie dépasse maintenant les besoins de la consommation locale, et qu'en vue des développements pris par la fabrication du beurre en hiver, il importe de débarrasser notre marché du surplus de la production d'été qui convient mieux à l'exportation;

Que l'engraissement des porcs pour la viande d'exportation se fera dans sa meilleure forme avec le lait écrémé, et qu'il deviendra facilement et naturellement un annexe nécessaire et un corollaire de la fabrication du beurre;

Que pour toutes les raisons qui précèdent, savoir :

a.—Avenir incertain réservé à notre marché au fromage;

b.—Urgence d'assurer de nouveaux débouchés à notre agriculture telle qu'elle constituée et dirigée;

c.—Volume énorme des marchés ouverts aux beurres et à la viande de porc fumée;

d.—Importance des capitaux déjà engagés dans les beurrieres, et des intérêts qui y sont liés.

e.—Absence d'exportation du beurre malgré les efforts tentés.

Vos requérants représentent qu'il est impérieusement nécessaire de prendre des mesures immédiates et énergiques pour développer le commerce extérieur de nos beurres;

Qu'il importe surtout de diriger sur le marché anglais, pendant quelques années, un courant constant de nos meilleurs beurres, dans toutes les conditions requises pour nous faire une réputation de premier ordre et attirer l'attention des consommateurs sur la production canadienne;

Que comme le prouvent les insuccès passés, les mesures à prendre sont hors des moyens de vos requérants et de nos commerçants laissés à leurs seules ressources, et qu'il n'est pas raisonnable d'attendre de l'entreprise privée les sacrifices nécessaires à cette fin;

Que vos requérants sollicitent l'aide des gouvernements du pays pour l'exécution de ces mesures et que vos requérants demandent respectueusement :

1. Qu'en attendant la création d'une ligne de steamers rapides, nos gouvernements se chargent d'assurer l'installation de compartiments réfrigérants à bord de certains steamers en destination des principaux ports du Royaume-Uni, suffisant à recevoir chaque semaine le beurre frais qui sera expédié comme il est dit ci-après;

2. Que nos gouvernements offrent une prime, dont le chiffre reste à fixer, à tous les producteurs de beurre qui s'engageront, par contrat régulier, à fournir, pour livraison immédiate au marché anglais, chaque semaine, pendant toute la durée de la saison, une quantité établie et régulière de beurre absolument frais, préparé et emballé suivant des règlements à faire.

Et vos requérants ne cesseront de prier. Novembre 1894.